

Les sites Ramsar en France



Signataire de la Convention de Ramsar en 1971, la France a ratifié ce traité en 1986. Elle s'est alors engagée sur la scène internationale à préserver les zones humides de son territoire. A ce jour (février 2018), 48 sites Ramsar s'étendent sur une superficie de plus de 3,6 millions d'hectares, en métropole et en outre-mer.

Entre terre et eau, 2012. Un film sur les zones humides et Ramsar en France, en collaboration avec la SNPN. Réalisé par G. Bianchi, tous droits réservés. Diffusion en ligne gracieusement autorisée sur le Portail national zones humides. Contact : Association des Naturalistes des Yvelines - genbia@any78.org

**Les site Ramsar
d'importance internationale
par RamsarConvention**

La très grande majorité des sites Ramsar français ont été créés sur des aires déjà protégées en totalité ou en partie par d'autres statuts (Parc naturel régional, réserve de chasse, sites du Conservatoire du littoral, sites Natura 2000, etc.) ou disposant d'une gestion intégrée.

Les actions de conservation et de gestion développées sur ces aires protégées servent à maintenir les caractéristiques écologiques des sites Ramsar.

Carte des zones humides d'intérêt mondial en France

*Cliquer ci dessous, sur le site Ramsar de votre choix pour le découvrir
Cliquer sur le bouton de droite pour agrandir la carte*

carte ramsar



Centres d'accueil



Zones Ramsar

Sites en métropole

Baie de Somme ; Baie du Mont Saint-Michel ; Basses Vallées Angevines ; Bassin du Drugeon ; Brenne ; Camargue ; Delta de la Leyre ; Etang de Biguglia ; Etang d'Urbino ; Etang de Palo ; Etangs de la Champagne humide ; Etangs de la Narbonnaise ; Etangs de la Petite Woèvre ; Etangs de Villepey ; Etangs du Lindre, forêt du Romersberg et alentours ; Etangs palavasiens ; Golfe du Morbihan ; Grande Brière ; Impluvium du plateau du Gavot ; Lac de Grand-Lieu ; Lac du Bourget, marais de Chautagne ; Marais audomarois ; Marais d'Orx ; Marais du Cotentin et du Bessin, Baie des Veys ; Marais du Fier d'Ars ; Marais Salants de Guérande et du Mès ; Marais Vernier et vallée de la Risle maritime ; Mares temporaires des Tre Padule de Suartone ; Petite Camargue ; Rhin supérieur / Oberrhein ; Rives du Lac Léman ; Salins d'Hyères ; Tourbière de Moltifao.

Sites Ramsar désignés en 2017:

Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts ; Etang de Salses-Leucate ; Marais de Sacy ; Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre.



Etang des Salines

Photos Conservatoire du Littoral



Estuaire du Sinnamary



Etang d'Urbino



Les bords du Rhin

Photo DRAE d'Alsace

Sites en outre-mer

Basse-Mana ; Estuaire du fleuve Sinnamary ; Etang des Salines ; Grand Cul-de-Sac Marin ; Ile d'Europa ; Iles d'Amsterdam, Crozet, Kerguelen, Saint Paul ; Lacs du Grand Sud néo-calédonien ; Lagon de Moorea ; Marais de Kaw et Ile du Grand Connetable ; Vasière des Badamiers ; Zones humides et marines de Saint Martin.